

LE BAROMÈTRE MENSUEL DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Numéro 9 – Janvier 2022



Les données relatives aux sujets d'inclusion financière collectées par la Banque de France au mois de décembre confirment majoritairement de nouveau les tendances observées tout au long de l'année 2021.

Si la baisse du nombre de dossiers de surendettement enregistrée ce mois-ci est d'environ 10% par rapport au même mois de 2019, l'écart cumulé entre les deux années reste de -15%. Au total, 120 968 dossiers ont ainsi été déposés en 2021, contre 143 091 en 2019.

S'agissant du droit au compte, le nombre de désignations est encore en légère baisse par rapport à celui enregistré au mois de novembre. Le nombre total de désignations en 2021 est de 34 594, soit une diminution de 33% par rapport à 2019.

La courbe des données relatives aux inscriptions sur les fichiers d'incidents de paiement ou de crédit est également de nouveau en baisse au mois de décembre 2021. L'augmentation du nombre des inscriptions au FCC et au FICP qui avait été constatée entre les mois d'août et novembre derniers, et qui faisait l'objet d'une attention particulière de la Banque de France, ne se poursuit pas en cette fin d'année. Au global, un écart de -20 % pour le FICP et de - 38% sur le FCC sont comptabilisés par rapport aux nombres d'inscriptions enregistrés en 2019.

De la même manière, une légère baisse des consultations du FICP par les établissements dans le cadre de l'octroi de crédits est observée au mois de décembre, le nombre de ces consultations repassant au-dessous de celui enregistré à la même période en 2020.

Enfin, le nombre de personnes accompagnées ou informées par la Banque de France diminue légèrement au mois de décembre par rapport au mois précédent. Sur l'année, le besoin d'accompagnement des personnes en matière d'inclusion financière affiche toutefois une forte augmentation si l'on compare aux deux précédentes années, le nombre de demandes reçues par la Banque de France étant en hausse de 9% par rapport à 2019. De la même manière, le nombre de visites sur l'espace particulier du site Internet de la Banque de France a augmenté de 23%.

Malgré les tendances rassurantes observées en 2021, la Banque de France restera attentive aux conséquences que la crise sanitaire pourrait avoir sur la situation des particuliers en 2022.

ÉLÉMENTS CONJONCTURELS SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

1. Dépôts de dossiers de surendettement

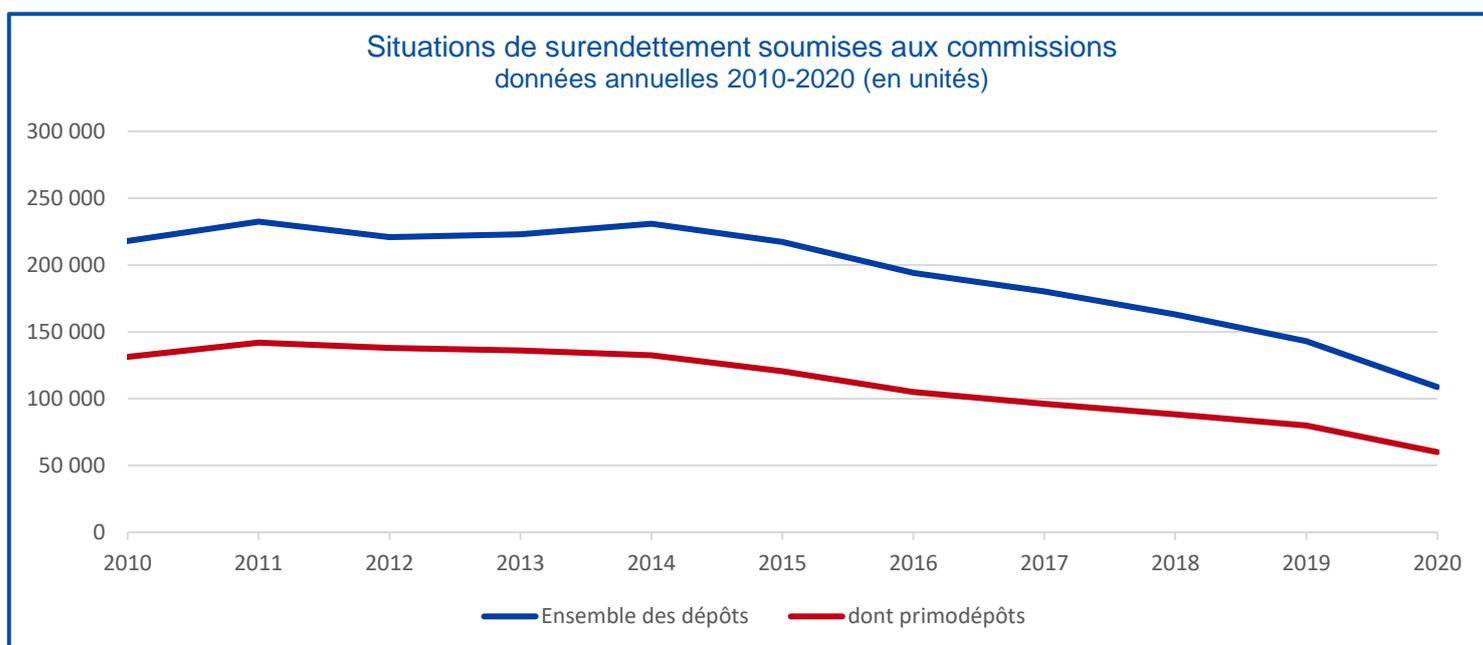
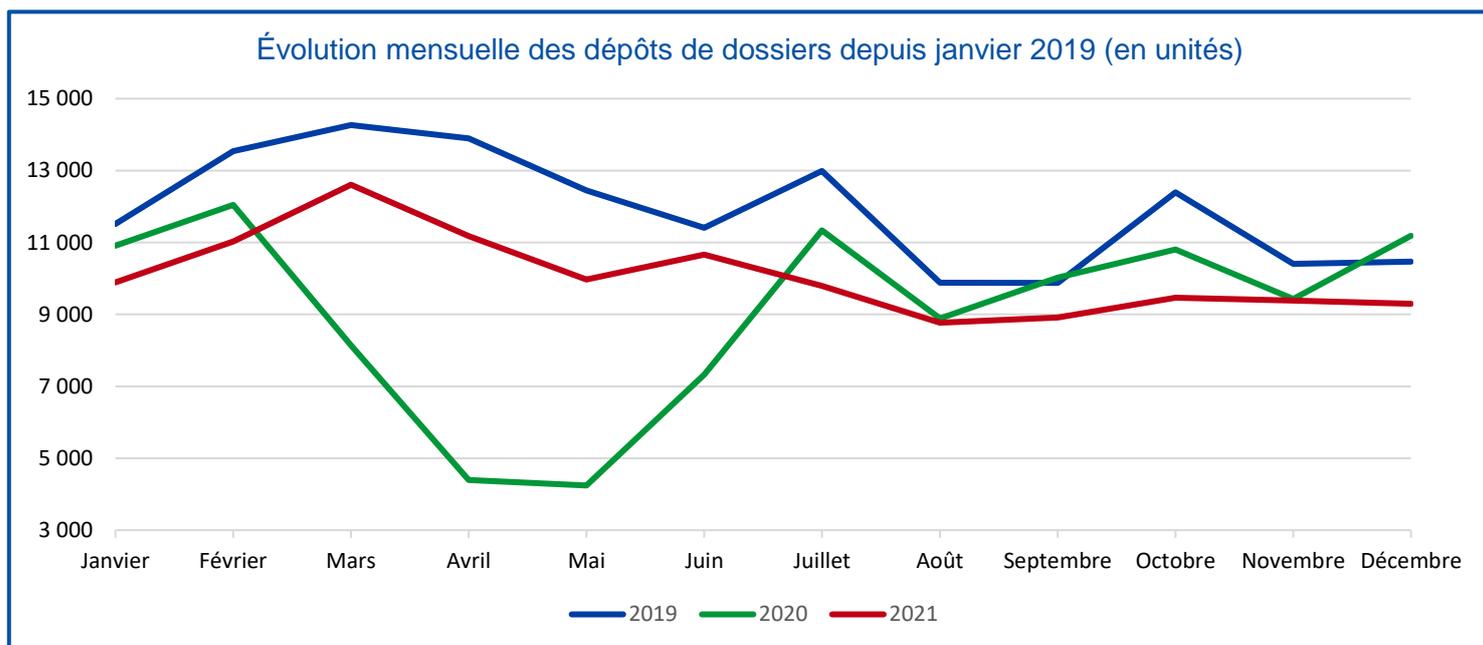
Dossiers déposés

Nov. 2021	Déc. 2021*
9 389	9 296

Cumul 2019 (à fin déc.)	Cumul 2020 (à fin déc.)	Cumul 2021* (à fin déc.)
143 091	108 748	120 968

Évolution du cumul 2021/2019
-15%

* Données provisoires



Des indicateurs statistiques détaillés sur le surendettement des ménages sont disponibles en annexe.

2. Mise en œuvre du droit au compte bancaire

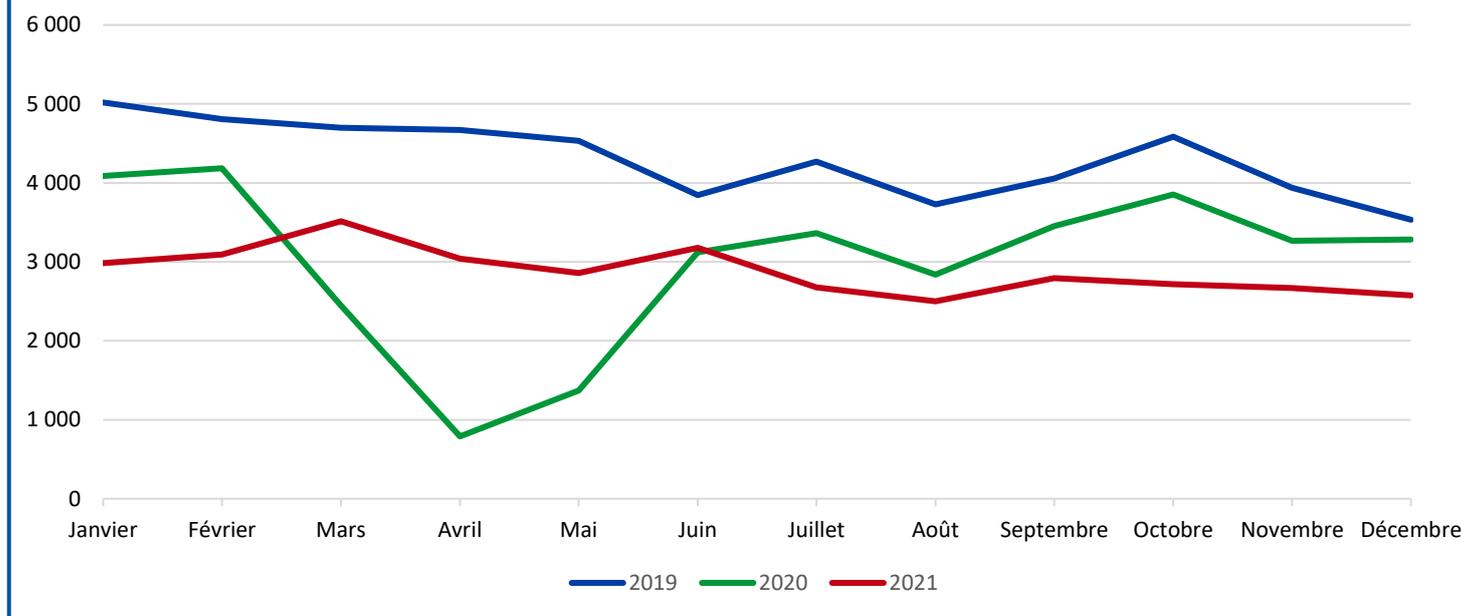
Nombre de désignations de banques pour l'ouverture d'un compte

Nov. 2021	Déc. 2021*
2 669	2 577

Cumul 2019 (à fin déc.)	Cumul 2020 (à fin déc.)	Cumul 2021* (à fin déc.)
51 668	36 056	34 594

Évolution du cumul 2021/2019
-33%

Évolution mensuelle des désignations depuis janvier 2019 (en unités)



3. Fichiers d'incidents : inscriptions et consultations

Le FCC et le FICP

Le **fichier central des chèques** (FCC) recense les personnes qui ont émis un chèque sans provision, ainsi que les personnes s'étant vu retirer leur carte bancaire suite à un usage abusif. Le fichier recense également les cas, plus rares, de personnes sous le coup d'une interdiction judiciaire d'émettre des chèques.

Le **fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers** (FICP) recense les personnes qui ont rencontré des difficultés dans le remboursement d'un crédit souscrit à titre personnel, ainsi que les personnes en situation de surendettement dès la date du dépôt d'un dossier auprès du secrétariat d'une commission de surendettement.

Flux d'inscriptions de personnes au FICP et au FCC (en unités)

Inscriptions au FICP
dont incidents de paiement

Nov. 2021	Déc. 2021*
64 386	60 353
55 621	50 644

Cumul 2019 (à fin déc.)	Cumul 2020 (à fin déc.)	Cumul 2021* (à fin déc.)
854 143	758 802	685 901
ND	603 725	567 570

Évolution du cumul 2021/2019
-20%
ND

Inscriptions au FCC
dont incidents sur chèque
dont retraits de carte bancaire

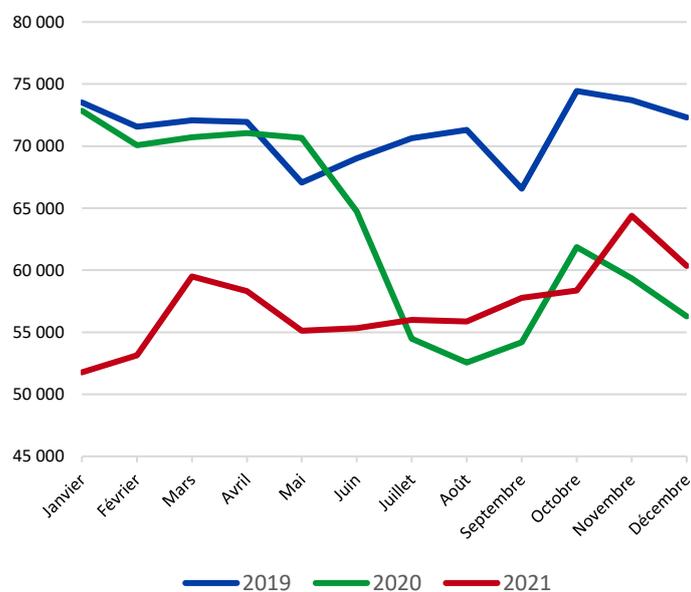
Nov. 2021	Déc. 2021*
74 165	70 293
66 323	61 301
7 548	8 653

Cumul 2019 (à fin déc.)	Cumul 2020 (à fin déc.)	Cumul 2021* (à fin déc.)
1 235 747	836 266	767 520
ND	718 775	670 382
ND	104 109	93 458

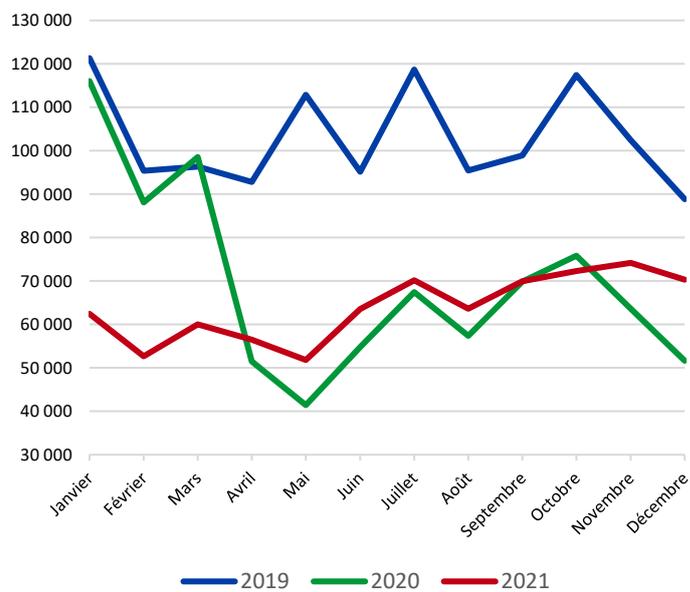
Évolution du cumul 2021/2019
-38%
ND
ND

* Données provisoires

FICP - Flux d'inscriptions mensuels



FCC - Flux d'inscriptions mensuels



Flux de consultations obligatoires dans le cadre de l'octroi de crédits à la consommation et de crédits immobiliers (en milliers)

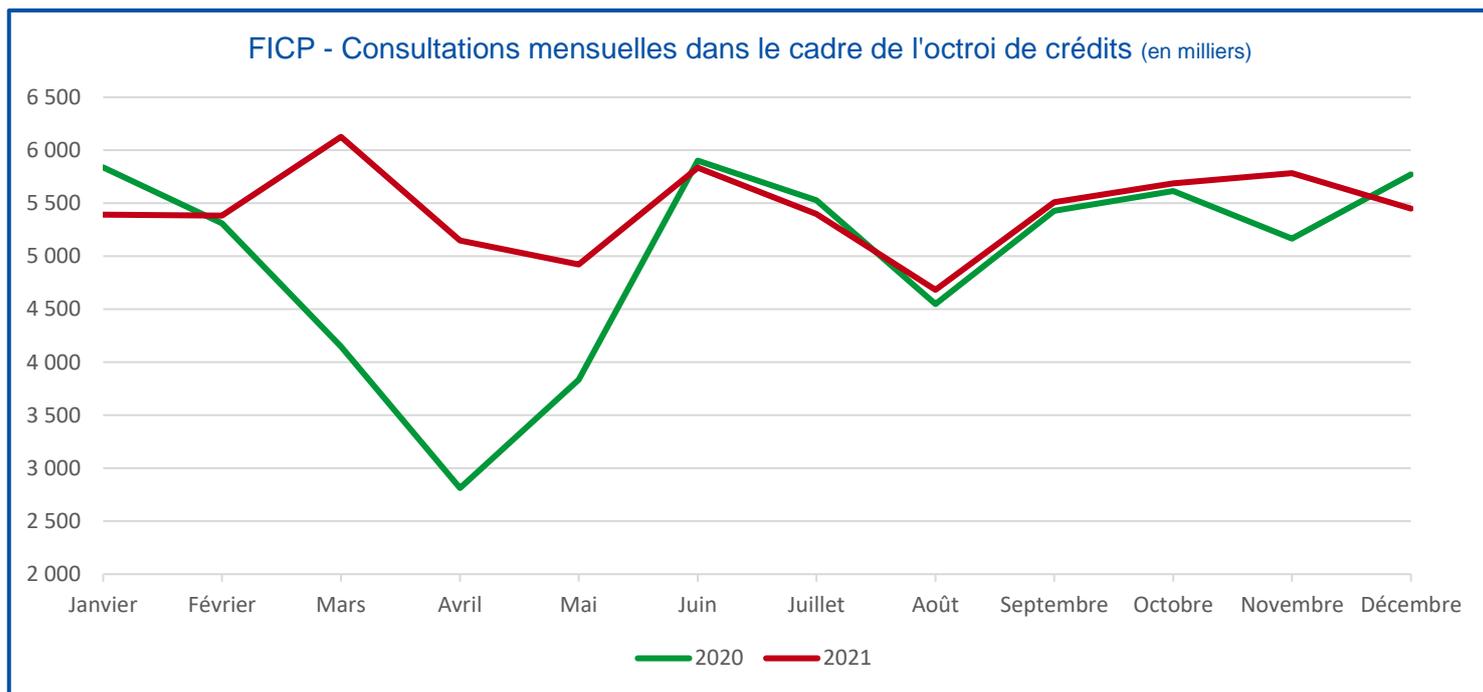
Consultations du FCP
dont crédits à la consommation
dont crédits immobiliers

Nov. 2021	Déc. 2021*
5 783	5 449
596	567

Cumul 2019 (à fin déc.)	Cumul 2020 (à fin déc.)	Cumul 2021* (à fin déc.)
ND	59 913	65 322
ND	10 028	8 447

Évolution du cumul 2021/2019
ND
ND

* Données provisoires



Informations sur les fichiers d'incidents accessibles [ici](#)

4. Personnes informées/accompagnées par la Banque de France sur un sujet d'inclusion financière

	Nov. 2021	Déc. 2021*	Cumul 2019 (à fin déc.)	Cumul 2020 (à fin déc.)	Cumul 2021* (à fin déc.)	Évolution du cumul 2021/2019
Nombre de demandes (écrites, téléphoniques, visites physiques)	104 983	99 586	1 201 891	1 218 648	1 310 154	9%
Nombre de visiteurs uniques par jour sur l'espace particuliers du site internet de la BdF	148 345	136 419	1 375 931	1 552 799	1 686 189	23%

* Données provisoires

Informations sur l'inclusion financière disponibles [ici](#)

ANNEXE – ÉLÉMENTS DE TYPOLOGIE SUR LE SURENDETTEMENT

Dossiers considérés recevables par les commissions de surendettement

(Dossiers en nombre, part en % des situations de surendettement recevables)

	T4 - 2020	T1 - 2021	T2 - 2021	T3 - 2021	T4 - 2021*	2019	2020
Dossiers recevables dont dossiers suivis par un travailleur social	29 428 48,1	28 891 48,0	30 093 48,4	27 264 50,2	26 445 50,2	135 014 49,3	105 184 47,8
Cause de surendettement							
Licenciement/chômage	23,7	24,1	23,5	22,1	21,3	23,6	23,2
Maladie/accident/invalidité	14,6	14,3	13,9	14,5	14,5	15,5	15,2
Séparation/divorce	14,7	14,4	14,3	13,9	14,3	15,8	15,1
Décès d'un membre de la cellule familiale	3,0	3,0	3,0	3,2	3,2	3,1	3,2
Baisse des ressources	22,6	22,8	23,1	22,8	23,1	21,8	22,5
Autres	21,4	21,4	22,3	23,6	23,6	20,3	20,9

Sources : Banque de France

* Données provisoires

Profil sociodémographique

(En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs)

	T4 - 2020	T1 - 2021	T2 - 2021	T3 - 2021	T4 - 2021*	2019	2020
Répartition par sexe							
Hommes	46,4	46,8	46,5	46,1	46,0	45,6	46,2
Femmes	53,6	53,2	53,5	53,9	54,0	54,3	53,8
Répartition par âge							
De 18 à 34 ans	20,2	21,3	20,8	20,7	20,5	19,0	19,2
De 35 à 54 ans	49,3	48,8	49,4	47,9	47,8	49,8	49,2
55 ans et plus	30,5	29,8	29,8	31,4	31,7	31,2	31,6

Sources : Banque de France

* Données provisoires

Situation au regard du logement

(En % du nombre de situations de surendettement recevables)

	T4 - 2020	T1 - 2021	T2 - 2021	T3 - 2021	T4 - 2021*	2019	2020
Locataires	74,1	74,2	76,0	75,1	74,7	74,7	74,4
Propriétaires et propriétaires accédants	11,2	10,8	9,8	9,9	10,2	11,4	11,4
Hébergés et occupants à titre gratuit	14,6	15,1	14,3	15,0	15,1	13,9	14,2

Sources : Banque de France

Note : Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation du débiteur

* Données provisoires

Niveau de vie des ménages surendettés

(En % du nombre de situations de surendettement recevables)

	T4 - 2020	T1 - 2021	T2 - 2021	T3 - 2021	T4 - 2021*	2019	2020
Ressources (R) < seuil de pauvreté	54,4	55,0	54,5	53,4	51,8	50,7	60,9
Seuil de pauvreté < (R) < revenu médian	38,1	37,4	37,8	39,1	39,6	40,5	32,5
R ≥ revenu médian	7,6	7,6	7,8	7,6	8,6	8,8	6,6

Sources : Banque de France

Notes : Le niveau de vie d'un ménage correspond à ses ressources mensuelles nettes par unité de consommation ; Pour un ménage d'une personne, le seuil de pauvreté et le niveau de vie médian sont respectivement de 1 102 et 1 837 euros en 2021.

* Données provisoires

Caractéristiques de l'endettement pour l'ensemble des situations recevables

(En % des situations de surendettement concernées par chaque catégorie de dettes)

	T4 - 2020	T1 - 2021	T2 - 2021	T3 - 2021	T4 - 2021*	2019	2020
Dettes immobilières	14,1	13,6	12,5	12,4	12,7	14,3	14,5
Dettes à la consommation	73,6	72,6	71,9	70,2	71,7	75,3	74,5
Dettes de charges courantes	78,5	78,2	78,0	78,2	77,0	80,9	78,2
Autres dettes	72,9	72,7	72,5	71,7	72,1	74,0	73,0

Sources : Banque de France

Note : Les autres dettes sont composées des autres dettes financières et autres dettes.
Note de lecture : au 4^{ème} trimestre 2021, 12,7% des dossiers recevables comportent au moins une dette immobilière.

* Données provisoires

Enquête typologique et autres études sur le surendettement des ménages disponibles [ici](#).

ANNEXE – DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS DE SURENDETTEMENT ET LE TYPE DE SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE AU PROFIT DES PERSONNES SURENDETTÉES

Indicateurs statistiques sur le surendettement

	Décembre 2021*	Cumul de janvier à décembre		
		2019	2020	2021*
Dossiers déposés	9 296	143 091	108 748	120 968
Décisions de recevabilité prises par les commissions	10 056	141 175	109 544	118 005
Dossiers recevables	9532	133 826	104 460	112 190
Dossiers irrecevables (A)	524	7349	5 084	5 815
Mesures de rétablissement personnel (B)	4 067	62 507	48 561	51 634
Mesures imposées suite RP sans LJ	4037	61 360	48 102	51 253
Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	30	1 147	459	381
Mesures de réaménagement des dettes (C)	5 195	74 092	61 264	64 311
Plans conventionnels conclus	812	12 019	11 058	10 320
Dont plans d'attente	483	6 686	6 447	5 982
Mesures avec ou sans effacement	4 383	62 073	50 206	53 991
Dont mesures d'attente	872	12 649	9 578	10 764
Dossiers clôturés (D) (y compris constats de non-accord n'ayant pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)	697	9 505	7 167	8 350
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	10 483	153 424	121 789	130 110
Relations avec les tribunaux Nombre de dossiers faisant l'objet d'un recours ou d'une contestation	1 815	29 757	23 793	24 456

Sources : Banque de France

En décembre 2021, les commissions ont été saisies de 9 296 situations de surendettement et en ont traité 10 483 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de situations de surendettement soumises aux commissions sur l'année 2021 a diminué de 15,5 % par rapport à l'année 2019 (120 968 dossiers contre 143 091), l'année 2019 étant retenue comme référence compte tenu du caractère très atypique de 2020.

Fin septembre 2021, 69 860 primodépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, représentant 56,2 % de l'ensemble des dépôts sur la période.

Schéma de la procédure en vigueur depuis janvier 2018

